

Prime d'acquisition et de construction

Dans sa séance du 25 mai 1982 le conseil communal a décidé d'introduire une prime de construction et d'acquisition aux conditions suivantes :

1. La maison doit être située sur le territoire de la commune de Bourscheid
2. La maison pour laquelle une prime d'acquisition/construction a été demandée doit être habitée de façon régulière par le requérant (domicile habituel au sens des dispositions du code civil et de la loi électorale)
3. Le requérant doit justifier avoir droit à la prime de construction respectivement d'acquisition accordée par l'Etat. www.logement.lu
4. En cas de vente ou de mise en location de la maison, pour laquelle une prime a été accordée, dans le délai de quinze (15) ans, la prime est à rembourser à l'Administration communale.

Les primes sont fixées comme suit :

Prime de base : 495,79.- €
Supplément pour enfant à charge : 123,95.-€

Anschaffungs- resp. Bauprämie

In der Gemeinderatssitzung vom 25. Mai 1982 wurde eine Anschaffungs- resp. eine Bauprämie unter folgenden Bedingungen eingeführt:

1. Die Prämie betrifft nur Häuser die sich auf dem Territorium der Gemeinde Bourscheid befinden.
2. Das Haus muss vom Antragsteller selber bewohnt sein.
3. Der Antragsteller muss vorzeigen dass ihm ein staatlicher Zuschuss gewährt wurde. www.logement.lu
4. Beim Verkauf oder der Vermietung des Hauses in einer Zeitspanne von 15 Jahren, muss der Antragsteller die Prämie an die Gemeindeverwaltung zurückzahlen.

Die Prämien werden wie folgt berechnet:

Basisprämie: 495,79.- €
Zuschlag pro Kind welches zu Lasten ist: 123,95.- €

Exp. _____

Adr. _____

Loc. _____

Tél. _____

Administration Communale de Bourscheid
1, Schlasswee
L-9140 BOURSCHEID

Concerne: **Demande pour une prime d'acquisition**

Par la présente, j'ai l'honneur de demander une prime d'acquisition conformément à la délibération du conseil communal du 25 mai 1982.

Je déclare par la présente que:

la maison est située sur le territoire de la commune de Bourscheid
Adresse:

Section et numéro cadastral:

la maison est habitée de façon régulière (domicile habituel selon le code civil et la loi électorale)

j'ai reçu une prime de construction ou d'acquisition accordée par l'Etat.

Ci-joint les copies de
l'accord de la prime de l'Etat
du virement effectué par l'Etat

_____ le, _____

Signature